

UNITÉ PASTORALE



BASILIQUE SAINT-SERNIN
NOTRE-DAME DU TAUR – SAINT-HILAIRE
SAINT-PIERRE DES CHARTREUX

*12^e dimanche du Temps ordinaire
Dimanche 18 juin 2017, Année A*

GESTATION POUR AUTRUI (GPA), NOUVEL ESCLAVAGE ?

La Mission de recherche droit & justice - ministère de la Justice et CNRS - vient de publier un rapport sur «*Le droit à l'enfant et la filiation en France et dans le monde*». **«Aujourd'hui, la logique de marché domine ces évolutions. Nous sommes entrés dans une forme d'ultralibéralisme de la filiation. Toujours, le droit international de la famille a cherché à lutter contre les trafics d'enfants. Ces évolutions balaient des années d'efforts pour les éviter.»**

Un propos illustré notamment au travers d'une étude sur des conventions de gestation pour autrui proposées par des sociétés étrangères, principalement aux États-Unis. Ces conventions sont dans l'ensemble «très précises et très complètes». En moyenne, les commanditaires débourseront entre 40.000 et 200.000 euros selon le pays où la gestation pour autrui est pratiquée. Une somme sur laquelle 3.000 à 20.000 euros sont versés à la femme qui porte l'enfant.

Les parents d'intention ont également la main sur la grossesse avec la possibilité de soumettre la mère porteuse «à un suivi médical et psychologique de son choix» ou encore d'imposer «une amniocentèse, un avortement, une césarienne, un cerclage». Au-delà, «les clauses du contrat permettent aux commanditaires de définir le mode de vie de la femme enceinte» (travailler ou non ou l'autorisation de voyager). Ces règles générales peuvent être accompagnées de listes pour le moins exhaustives d'interdits: «Ne pas mettre du vernis à ongles, ne pas porter de piercings, ne pas faire de sport, dormir convenablement, prendre telles vitamines, marcher suffisamment ou faire de l'exercice, ne pas assister à des funérailles, manger bio, ne pas utiliser de micro-ondes...» Une intrusion «si forte» qui peut aller jusqu'à «encadrer la vie sexuelle de la jeune femme». Pour s'assurer du respect de ces obligations, la mère porteuse fait l'objet d'une «surveillance assidue» avec des visites de contrôle «diligentes par les commanditaires ou par la société intermédiaire.» En Inde, les mères porteuses sont le plus souvent «tenues enfermées dans des cliniques spécialisées et soumises à un régime et à un emploi du temps strict» pendant neuf mois. A la naissance, hormis les sanctions financières prévues au cas où la mère porteuse refuserait de donner le bébé, «de nombreuses clauses de la convention ont pour objectif évident d'éviter que la gestatrice développe de l'affection pour l'enfant et essaye de le garder». Le contrat «va parfois jusqu'à interdire que l'enfant soit vu, touché, porté, a fortiori câliné» par la mère porteuse. Enfin, pour la remise de l'enfant, «une "livraison" pure et simple à la naissance sans aucun contact avec la mère porteuse et les parents commanditaires» est parfois prévue, tandis que d'autres contrats organisent des périodes de transition.

(SOURCES : LEFIGARO.FR)

TRÉSOR DE LA FOI

*Vierge sainte,
mon guide et ma souveraine,
je viens me jeter dans le sein
de votre miséricorde, et mettre,
dès ce moment et pour toujours,
mon âme et mon corps sous votre
sauvegarde et sous votre protection spéciale.*

*Je vous confie et je remets
entre vos mains toutes mes espérances
et mes consolations, toutes mes peines
et mes misères, ainsi que le cours
et la fin de ma vie, afin que,
par votre intercession et par vos mérites,
toutes mes œuvres soient faites
selon votre volonté et en vue de plaire
à votre divin Fils.
Amen.*

Saint Louis de Gonzague

INTENTIONS DE PRIÈRE DU PAPE POUR JUIN 2017

ABOLIR LE COMMERCE DES ARMES :
*Pour les responsables des nations
afin qu'ils prennent des mesures efficaces
pour mettre fin au commerce des armes,
cause de tant de victimes innocentes.*

CHEMIN DE SAINT-JACQUES

Nombreux sont les pèlerins sur le Chemins de St-Jacques à passer par Toulouse. Les propositions d'hébergement (auberges de jeunesse, refuges) sont, par contre, très insuffisantes. L'association des amis des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Occitanie recherche des chambres chez l'habitant à proposer aux pèlerins de passage à Toulouse.

Ceux-ci sont invités à faire en retour un libre don (donativo) pour participer aux frais.

Ce sont autant de rencontres fraternelles à vivre avec les « chercheurs de Dieu » ou « chercheurs de sens » que sont les pèlerins que le Chemin.

> Contact et information :

chantal.pradetbalade@wanadoo.fr

OU SAINT-SERNIN, CHAPELLE ST-PIERRE, de 15h à 18h.

À NOTER ! MESSE DE RENTRÉE 2017 !

**La messe de rentrée de l'Unité Pastorale
sera célébrée**

le 10 septembre à Saint-Sernin, à 10h30.

Un forum paroissial accompagnera le verre de l'amitié.

LE SAVIEZ-VOUS ?

5 essentiels constituent la vie chrétienne. Quand l'un d'eux vient à manquer ou à se fragiliser, c'est toute la vie qui perd le bon goût de l'Évangile : de son élan, de sa force, de sa joie, de sa saveur, et son sel.

Voici les 5 vitamines essentielles

A - Adoration (prière)

B - Belle communauté (vie fraternelle)

C - Charité (service des plus petits)

D - Disciple (formation continue de mon intelligence et de ma foi catholique)

E - Évangélisation (annonce de la bonne nouvelle autour de moi)

ÉVALUER SA VIE PAROISSIALE

PRÉPARER LA RENTRÉE PASTORALE

Chacun de nous est invité à faire le bilan de sa participation à la vie paroissiale dans toutes ses dimensions. **Quelle part chacun a-t-il pris pour grandir dans sa relation à Dieu, pour construire – humainement et matériellement – la communauté paroissiale, pour prendre soin des plus fragiles, pour se former et approfondir sa foi pour mieux en parler autour de soi ?**

Les équipes de la paroisse se préparent pour la rentrée. La préparation au mariage, le catéchisme, fleurir en liturgie, les services d'accueil, le service de la liturgie, la chorale... ont besoin de se renouveler. Quelle part avez-vous décidé de donner à votre vie paroissiale ?

PÉLERINAGE A LOURDES

NOUVELLE ORGANISATION

Le 28 août, se tiendra la Journée diocésaine à Lourdes. Ce sera un grand moment de vie diocésaine autour des malades, hospitaliers et de notre Archevêque.

Pour que nous puissions être nombreux à y participer, l'UP st-Sernin organisera un bus.

- Départ : 7h devant Décathlon
- Retour : vers 19h30
- Inscription obligatoire à la sacristie de St-Sernin (20€)

HORAIRE D'ÉTÉ

EN JUILLET ET AOÛT

MESSES DE SEMAINE :

Du lundi au samedi : 9h à Saint-Sernin

MESSES DOMINICALES :

Le samedi et le 14/08 : à 18h30 à Notre-Dame du Taur

Le Dimanche à 9h, 10h30 et 18h30 à Saint-Sernin

MARDI 15 AOÛT, ASSOMPTION DE NOTRE-DAME :

- 9h messe à St-Sernin
- 10h30 : Saint-Sernin : procession vers Notre-Dame du Taur, suivie de la messe.
- 17h : Concert d'orgue à Saint-Sernin, par Michel Bouvard, Titulaire.
- 18h30 : Messe à Saint-Sernin

CALENDRIER

25/06 > 10h, SAINT-HILAIRE : Messe d'action de grâce avec le Ch. d'Arailh suivie d'un repas partagé.

26/06 > 18h30, VIEUX TEMPLE, rue Pargaminières. La Nuit des veilleurs, prière pour les victimes de la torture, avec l'ACAT

27/06 > 20h30, SALLE PAROISSIALE : Préparation de la messe et du forum paroissial de rentrée du 10 sept.

28/06 > 20h30, SALLE PAROISSIALE : réunion Vigipirate avec les bénévoles.

1/07 > 10h30, SALLE PAROISSIALE : formation continue des adultes baptisés : Chrétientés d'Orient et d'Occident, pourquoi la rupture ? par Benoit Joudiou, médiéviste.

MARIAGES

ST SERNIN :

- 1/07 : René VIGNOLLE et Isabelle VIALA
- 8/07 : Kevin GUIRADO et Laura GAYRARD
- 15/07 : Benjamin VADANT et Marie GUYADER

N-D DU TAUR :

- 22/07 : Julien FORMOSA et Adeline FAIJAN
- 29/07 : Christophe PEGURIE et Nelly CASSAING

BAPTÊMES

SAINT-SERNIN :

- 25/06 : Rose DISPAN
Alessandro CEROLINI
Valentin COLLIN
Alice FABRE-BIREPINTE
- 2/07 : VICTOIRE GUILOIMEAU
- 30/07 : CÉLIA MOURGUE
- 10/09 : SOPHIA BURGOA FLORES

NOTRE-DAME DU TAUR :

- 24/06 : ANAÉ CALMETTES, NATHAN SUBTIL
- 9/07 : JOACHIM FITO

SAINT-HILAIRE :

- 25/06 : Victoire GERMAIN

OBSÈQUES

SAINT-HILAIRE : Alyette Lesage, 87 ans.

ÉVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT MATHIEU (Mt 10, 26-33)

En ce temps-là, Jésus disait à ses Apôtres : « Ne craignez pas les hommes ; rien n'est voilé qui ne sera dévoilé, rien n'est caché qui ne sera connu. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le en pleine lumière ; ce que vous entendez au creux de l'oreille, proclamez-le sur les toits. Ne craignez pas ceux qui tuent le corps sans pouvoir tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr dans la géhenne l'âme aussi bien que le corps. Deux moineaux ne sont-ils pas vendus pour un sou ? Or, pas un seul ne tombe à terre sans que votre Père le veuille. Quant à vous, même les cheveux de votre tête sont tous comptés. Soyez donc sans crainte : vous valez bien plus qu'une multitude de moineaux. Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, moi aussi je me déclarerai pour lui devant mon Père qui est aux cieux. Mais celui qui me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est aux cieux. »

INFOS PRATIQUES

PRESBYTÈRE

13 place Saint-Sernin, 31000 Toulouse Tél. 05 61 21 80 45
Permanence du lundi au vendredi de 10h à 12h et les mardis et jeudis de 14h à 17h.

Contact : accueil@basilique-saint-sernin.fr

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

BASILIQUE SAINT-SERNIN : Dimanche : 9h 00, 10h 30, 18h30.
NOTRE-DAME DU TAUR : Samedi 18h 30 – Dimanche 10h (*in English*) et 11h 30
SAINT-HILAIRE : Dimanche 10h (avec une liturgie de la Parole pour les enfants)

OFFICES EN SEMAINE

SAINT-SERNIN : MESSE du lundi au samedi, 9h00

NOTRE-DAME DU TAUR :

- MESSE > du lundi au vendredi 18h30
(sauf jours fériés, sauf juillet et août)
- ADORATION > le mardi 19h
- VÊPRES > le 1^{er} vendredi du mois 18h15
- CHAPELET > le mercredi et le vendredi 16h30

CONFESSIONS

et PERMANENCE SACERDOTALE

NOTRE-DAME DU TAUR : du lundi au vendredi, de 16h à 18h
ST-SERNIN : le dimanche, 17h

VISITES SPIRITUELLES DE LA BASILIQUE

Tous les samedis : 10h et 15h, le dimanche à 15h
(renseignements au kiosque)